

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2024/002

Genève, le 3 janvier 2024

CONCERNE:

Désignation de l'Organe de gestion de la République démocratique du Congo

1. Le Secrétariat de la CITES informe les Parties de la confirmation par le ministère des Affaires étrangères et de la Francophonie de la République démocratique du Congo des coordonnées de l'organe de gestion compétent de la République démocratique du Congo qui sont les suivantes :

Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
13 Avenue Papa Iléo (ex Cliniques), Commune de la Gombe
Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Personne habilitée à signer les permis et les certificats: Mr. Jean Joseph MAPILANGA WA TSARAMU

Adresse email: citesrdc@iccn.cd

Téléphone: (+243) 834500323, 895555909

Site web: www.citesrdc.org

2. Les coordonnées de l'organe de gestion de la République démocratique du Congo ont été mises à jour sur le site Web de la CITES.
3. Cette notification remplace la notification aux Parties n° 2023/142 du 19 décembre 2023.

Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)